

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 15 NOVEMBRE 2013

Conseillers présents :

*M. René CURLY (maire).
MM. Jean-François DUMONT, Jean-Luc LEGRAND, Christian CHAMBARD
(adjoints).
Mme Edith GRILLE.
M. Marcel DODET. Lionel LOISY. M. Christophe GAINET.
M. Jean-François MOUQUOD (présent à partir de 21h15).*

Conseiller représenté : *M. Rodolphe DEBRAIS donne procuration à M. Lionel LOISY.*

Conseillers absents : *MM PONTAROLLO Alain et HUGUENET Aurélien*

Secrétaire de séance : *Mme Edith GRILLE.*

La séance est ouverte à 20h30.

M. le Maire informe le conseil de son agenda des dernières semaines, de l'état-civil et donne lecture des délibérations prises lors du précédent conseil.

SIDEC : MODIFICATIONS DES STATUTS

M. le Maire présente les modifications des statuts du SIDEC qui sont approuvées à l'unanimité par le conseil municipal.

PRIME DE FIN D'ANNEE DES AGENTS

Le conseil municipal vote à l'unanimité la reconduction de la prime de fin d'année d'un montant total de 1 475 € (elle était de 1 415 € en 2012).

Elle sera versée aux 6 agents communaux avec le salaire de Décembre.

D'autre part, le conseil vote à l'unanimité le versement d'une prime exceptionnelle de 600 € à Mme Ziegler pour son départ à la retraite le 1^{er} Décembre 2013.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil vote à l'unanimité la reconduction des subventions à l'identique par rapport à l'année précédente, ainsi que l'aide aux centres aérés :

Souvenir Français :	60 €
A.C.C.A :	130 €
A.P.E :	200 €
A.D.M.R :	350 €
A.P.E.I. :	200 € (en remplacement vente de brioches)

La classe de Goux participe à une sortie découverte de 4 jours/3 nuits à Prémanon au printemps 2014 pour un coût de 300 euros par élève. A ce titre, l'institutrice Mme Cheviet demande une aide au conseil municipal qui lui accorde la somme 400 € correspondant à 10 € par jour et par enfant de Villette-les-Dole.

GROUPEMENT COMMANDE TRANSPORTS - GRAND DOLE

Pour les sorties scolaires et extra scolaires, le Grand Dole propose de mettre en place une commission d'étude de mise en commun des transports en commun.

Sont nommés à cette commission comme représentants de Villette-les-Dole, M. Curly en tant que titulaire et M. Dumont en tant que suppléant.

RYTHMES SCOLAIRES

Le conseil des écoles du jeudi 14 novembre a proposé pour la rentrée 2014-2015 les horaires suivants :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi matin : 8 h 30 - 12 h

Mercredi matin : 8 h 30 - 11 h 30 ou 9 h - 12 h.

Pause méridienne : 12 h - 13 h 45.

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi après-midi : 13 h 45 - 15 h 30.

A partir de 15 h 30 : les enfants regagnent leur domicile ou sont pris en charge par le service jeunesse du Grand Dole jusqu'à 16 h 30.

A partir de 16 h 30 : soit les enfants regagnent leur domicile soit ils sont pris en charge par l'accueil péri scolaire.

A noter que le ramassage scolaire de l'après-midi se fera à 15 h 30 à la fin du temps scolaire.

Cette réforme pose un problème de locaux à Villette-les-Dole car les activités à partir de 15 h 30 doivent se faire en dehors des classes d'école. Outre ces problèmes de locaux, le conseil municipal se soucie de l'impact financier sur le budget communal. Tous ces impératifs (personnel, locaux, budget) nous éloignent du but de la réforme : à savoir l'intérêt de l'enfant.

Cette proposition est approuvée par le conseil municipal à 7 voix POUR et 3 abstentions.

PERSONNEL COMMUNAL

Mme Ziegler doit partir à la retraite le 1^{er} Décembre 2013 mais travaillera un mois de plus pour former sa remplaçante.

Elle travaille actuellement 6 heures par semaine pour la commune. Pour la remplacer à ce poste, M. le Maire a lancé un appel à candidature et a reçu trois propositions. A l'issue de l'étude de ces dossiers, c'est celui de Mme Evelyne JUPILLE de Goux, qui avait déjà effectué auparavant des remplacements (proximité de travail), qui a été retenu à l'unanimité par le conseil municipal.

NOEL DES ECOLES

Une fête est prévue le Vendredi 20 Décembre à la salle polyvalente de Villette-les-Dole conjointement organisée par l'APE, les écoles et la commune.

Chaque enfant scolarisé dans le RPI de Villette-Goux se verra remettre un cadeau offert par le Centre Communal d'Action Sociale.

AFFOUAGES 2013-2014

75 affouagistes se sont inscrits cette année. C'est 10 de plus que l'année dernière. Certaines parcelles prévues ne pouvant être mises à disposition, les lots seront donc moins importants, de l'ordre de 6 à 7 stères au lieu de 10 comme en 2012-2013.

La taxe d'affouage reste à 40 euros. Tirage des lots début décembre.

L'ONF a prévu des travaux sur les parcelles 22 et 31 pour un coût de 1 380 €. Le conseil accepte à l'unanimité la réalisation de ces travaux.

ELECTIONS MUNICIPALES

Elles auront lieu les 23 et 30 mars 2014. Monsieur le Maire expose au conseil municipal les nouvelles dispositions pour les communes de moins de 1 000 habitants. Les modifications sont disponibles en Mairie.

ASSAINISSEMENT

Lassé d'attendre les solutions envisagées concernant le dysfonctionnement des pompes (route de Choisey), le conseil municipal charge Monsieur le Maire d'envoyer une mise en demeure au Cabinet Merlin, maître d'œuvre de ces travaux.

QUESTIONS DIVERSES

- Repas des Aînés : il aura lieu le Dimanche 24 Novembre et 120 personnes sont inscrites.
- Internet ADSL : une convention a été signée entre le Conseil Général et la société Orange pour la mise en place de la fibre optique sur la commune. Les travaux doivent commencer début 2014 pour une mise en service fin 2014.
- Illuminations de Noël : de nouvelles décorations vont être mise en place.
- Cérémonie du 11 Novembre : cette année, cette cérémonie a réuni un grand nombre de Villettois. M. le Maire tient particulièrement à remercier la participation des enseignants avec leurs élèves ainsi que Mme LONGET.
- Vœux du Maire : ils auront lieu le Lundi 6 Janvier à 18h30 à la salle polyvalente.
- Contrat Aidé : M. LANAUD donne entière satisfaction dans son travail.

Prochain conseil municipal : Vendredi 13 Décembre 2013 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.

Fait à Villette les Dole, le 18 novembre 2013

Le Maire,

R. CURLY